



Rue de Genève 52
ch-1004 Lausanne
tél. 021 661 2434
fax 021 661 2436
www.non-violence.ch
info@non-violence.ch
CCP 10-22368-6

Campagne non-violente 'Prudence OGM'

Contact : ogm@non-violence.ch
www.non-violence.ch/ogm

Coordonnateur :

Philippe Beck
Vergers de la Gottaz 23
1110 Morges

Lausanne, le 2 février 2010

Concerne : Réponse du Conseil fédéral (du 20.05.09) à l'interpellation Zisyadis 09.3148 – réaction de la campagne « Prudence OGM »

Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux

L'esprit du moratoire sur les OGM dans l'agriculture implique une recherche strictement publique, la seule admise par l'initiative populaire « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques », qui fut à son origine. Les auteurs de cette initiative avaient précisément réagi à la stratégie du fait accompli menée par les firmes privées et à leur tactique de pénétration de l'administration, états-unienne d'abord, puis internationale.

La campagne « Prudence OGM » issue du Centre pour l'action non-violente (CENAC) souhaite par la présente répondre aux points 1., 2. et 5. de la réponse du Conseil fédéral à l'interpellation Zisyadis 09.3148.

1. Prudence OGM prend acte du fait que le Conseil fédéral ne se prononce pas sur les liens entre les chercheurs participant au PNR 59 et le secteur privé, soulignant en même temps que de tels liens sont très souvent indispensables pour que la recherche puisse être financée. Le cas des OGM, dans différentes parties du monde, notamment aux USA, a pourtant montré que ces liens peuvent avoir une influence capitale sur les résultats des recherches et la communication sur ceux-ci.

Le site du Fonds national suisse présentant le PNR 59 spécifie qu'un des trois critères de la sélection des projets serait « une composition équilibrée du PNR dans son ensemble »². Or, **Prudence OGM considère que le volet sociologique est biaisé.** Ainsi, nous constatons notamment que le projet de recherche du Prof. Dr. Rainer J. Schweizer vise « une politique de l'information plus concluante » en se posant comme question de recherche principale : « Comment le dialogue avec le public sur l[e] génie génétique doit-il être conçu? » ou, comme on peut lire plus loin, « Pourquoi la communication à l'attention du public a-t-elle échoué? »³ Si l'on dit qu'une communication a *échoué*, alors le but aurait été qu'elle aboutisse à un résultat contraire au résultat obtenu. Le résultat obtenu dans le cas cité s'est traduit par l'acceptation par le peuple suisse du moratoire sur les OGM. Ainsi, le but de la communication aurait été que l'on rejette le moratoire. La recherche en question souhaite donc répondre à la question : quelle communication aurait permis de faire rejeter le moratoire et permettrait de faire rejeter la prolongation de ce dernier ?

² http://www.snf.ch/F/NewsPool/Pages/mm_07may30.aspx; page Internet consultée la dernière fois le 4.10.09.

³ Ces trois citations sont tirées de la page Internet

http://www.pnr59.ch/f_popuprojekte.cfm?id=177&pid=174,177&person=1047 consultée la dernière fois le 4.10.09.

2. Sous le point 2., le Conseil fédéral prétend que la communication autour du semis du 17 mars dernier a été transparente à tous égards, en alléguant entre autres l'information donnée à la campagne « Prudence OGM ».

Or, si, le 16 mars 2009, « Prudence OGM » a effectivement été informée du semis du lendemain par le Centre de recherche ACW travaillant sur le champ de blé à Pully, c'est uniquement sur l'insistance des responsables de cette campagne. Ce sont également les responsables de ladite campagne qui ont signalé à la presse ce semis pour permettre la couverture médiatique citée par le Conseil fédéral.

Nous demandons que cette transparence soit désormais spontanée et systématique, y compris en ce qui concerne les résultats intermédiaires et finaux des recherches. Les déprédations effectuées clandestinement le 23 juin dernier montrent *a contrario* que c'est l'ouverture d'un dialogue qui avait assuré la sécurité du semis le 17 mars 2009 mieux que ne le peuvent les mesures policières selon les « exigences très lourdes concernant la biosécurité » (termes du Conseil fédéral).

Pour ce qui est des résultats intermédiaires des expériences menées sur la base des blés génétiquement modifiés testés, « Prudence OGM » **souhaite connaître** dès cet hiver ceux obtenus à Reckenholz en 2008 et 2009, et dès l'hiver 2010 ceux obtenus à Pully en 2009 et 2010. **Nous demandons en particulier** que soient mises à disposition de tout chercheur qui s'y intéresse toutes les informations dont il aura besoin pour lui permettre de vérifier les protocoles de recherche dans l'environnement et les résultats d'expériences. Cela permettrait de prolonger la transparence revendiquée par le PNR 59.

5. Dans sa réponse à l'interpellation Zysiadis 09.3148, le Conseil fédéral écrit que la centaine de chercheurs travaillant sur les projets du PNR 59 représente « une vaste palette d'avis personnels sur le moratoire ». Tel est certes le cas et ce fait peut poser un problème dans la communication autour du PNR 59.

Ainsi, par exemple, il suffit de lire les documents de presse mis en ligne sur le site du PNR 59 concernant le projet de recherche « Préférences aux aliments génétiquement modifiés dans le cadre d'expériences de marketing direct en Suisse: la question du vendeur joue-t-elle un rôle ? ». Ces documents indiquent une attitude largement favorable à l'introduction des OGM dans l'agriculture, de la part du chercheur en question.

Il ne s'agit pas d'une simple communication sur la présentation du projet et ses résultats, mais d'une présentation de la thématique des OGM qui reflète entre autres des avis personnels du chercheur et/ou de l'auteur de l'article en sus de la présentation des éléments du projet de recherche en question. Or, insérer ces éléments de recherche dans un discours plus vaste et largement favorable aux OGM complique la communication neutre sur les résultats d'une telle recherche.

Autre exemple : on peut télécharger sur le site du PNR 59 un extrait de la revue universitaire « unilink. Die Nachrichten der Universität Bern » où l'on peut lire entre autres : « Toutefois, les risques que l'on craignait n'ont pas pu être confirmés, et cela après dix ans d'expérience avec des aliments génétiquement modifiés aux USA, mais aussi dans d'autres pays qui cultivent et consomment des plantes transgéniques depuis des années et en grande quantité. »⁴ Cet argument revient très souvent dans la discussion autour des OGM. Rappelons qu'il n'est possible d'affirmer ni que cela est vrai ni que c'est faux, car, en regard de l'absence d'étiquetage, notamment aux USA, il n'est pas possible de « tracer » le parcours des OGM pour savoir, par exemple, si une certaine pathologie pourrait être liée

⁴ C'est une traduction libre faite par « Prudence OGM » de la phrase originale : « Die befürchteten Risiken konnten jedoch in zehn Jahren Erfahrung mit gentechnisch veränderten Nahrungsmitteln in den USA, aber auch in anderen Ländern, die transgene Pflanzen seit Jahren in grossen Mengen anbauen und konsumieren, nicht bestätigt werden. » - <http://www.nfp59.ch/files/dokumente/ACF3F67.pdf>; page Internet consultée le 4.10.09.

à la consommation d'OGM ou pas. Or, certaines recherches faites sur des animaux ont déjà mis à jour quelques résultats allant dans le sens d'un tel lien⁵.

D'autres articles, tels que celui comportant une interview avec le chercheur travaillant sur ledit projet, M. Philippe Aerni,⁶ donnent lieu à l'exposition de l'avis personnel dudit chercheur sur les OGM en général. Tel ne devrait pas être le cas, en bonne éthique scientifique. S'il est légitime qu'un chercheur puisse avoir des opinions personnelles, il faut voir que le débat est biaisé, sachant que dans le contexte actuel le scepticisme à l'égard des OGM peut être très coûteux en termes de carrière scientifique.

Certes de tels articles peuvent tout à fait être orientés pro-OGM sans que les résultats dudit chercheur du PNR 59 ne permettent d'arriver à une conclusion en faveur des OGM ; mais une telle communication peut avoir une certaine influence sur la *perception* des résultats de cette recherche et, de manière générale, du PNR 59, ce qui est contraire à l'intérêt de la population. Partant de ce constat, il serait intéressant d'analyser ce discours « méta-scientifique » et son influence sur l'opinion publique et politique. Un prochain PNR se penchera peut-être là-dessus...

Pour conclure :

- **Nous constatons que la réponse du Conseil fédéral dans son ensemble récuse toute intention politique derrière le processus du PNR 59. En réalité, il suffit de lire attentivement le programme de celui-ci pour constater que son esprit vise bien plus à faciliter une introduction de cultures transgéniques en Suisse qu'à en évaluer les dangers :** pas d'études toxicologiques ; pas d'études ni même de simple prise en compte des effets de la coexistence d'agricultures transgénique et « cisgénique » là où elle existe déjà à grande échelle, hors de Suisse ; un volet sociologique biaisé en faveur des mesures à prendre pour faciliter l'acceptation des OGM en Suisse et leur introduction dans l'agriculture, etc.
- **Nous demandons avec insistance que le PNR 59 soit infléchi pour répondre aux préoccupations réelles du public dont nous nous faisons un porte-parole.**
- **Nous demandons à ce que la transparence concernant le PNR 59, revendiquée par le Conseil fédéral, soit désormais spontanée et systématique, y compris en ce qui concerne les résultats intermédiaires et finaux des recherches.**
- **Par ailleurs, nous demandons que, dans le cadre de la communication autour du PNR 59 faite par les chercheurs, ces derniers se concentrent sur une description détaillée de leur projet de recherche, la restitution des résultats de leur projet de recherche ainsi que les explications qui y sont liées. Cette communication ne devrait pas servir de plate-forme pour l'exposition des avis personnels de ces chercheurs.**

Avec nos salutations distinguées,

Philippe Beck
coordination campagne

Angela Santini
groupe de pilotage

⁵ Voir par exemple :

- ROBIN Marie-Monique, 2008 : *Le monde selon Monsanto. De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Paris : Editions La Découverte ; Issy-les-Moulineaux : ARTE Editions.

- SMITH Jeffrey M., 2007 (traduction de l'édition originale en anglais de 2003) : *Semences de tromperies. Dénoncer les mensonges de l'industrie agrochimique et des autorités sur la sécurité des aliments transgéniques*, Paris : MYOHO.

⁶ Voir l'article de la « Berner Zeitung » sous <http://www.pnr59.ch/files/dokumente/ACF17BB.pdf>, site consulté le 4.10.09.